

## 4. Le secrétariat

Même si la partie sportive est la plus visible de la manifestation, son organisation répond à une logistique précise où les tâches administratives occupent une place importante à toutes les étapes de l'épreuve.

- Informer les partenaires par e-mail (convocations, engagements).
- Employer du papier à moindre impact environnemental pour toute information écrite : papier labellisé (écolabel européen ou équivalent), recyclé ou à minima issu de forêts gérées durablement (FSC, PEFC).
- Limiter les fonds colorés.
- Utiliser aussi souvent que possible le mode « brouillon » de l'imprimante.
- Faire appel à un imprimeur utilisant du papier labellisé ou recyclé et des encres végétales.
- Penser au suivi avec les médias, notamment sur la démarche de l'organisateur.
- Mettre en avant la dimension développement durable de la manifestation.
- Élaborer des dossiers de presse mettant en avant les mesures pour un développement durable.
- Favoriser l'utilisation de grandes banderoles plutôt que de supports individuels à distribuer.
- Choisir des partenaires financiers (locaux, éthiques et privés).
- Limiter la gadgeterie au minimum, et pour ce minimum, préférer une gadgeterie spécifique (production locale, recyclée...) pour les récompenses et les lots.
- Imprimer les divers documents recto-verso.
- Utiliser un site Internet pour le suivi des résultats plutôt que des envois papier.

### Le saviez-vous ?

Pour chaque tonne de papier recyclé, on peut sauver jusqu'à 17 arbres matures. Le recyclage ne sauvegarde pas seulement des milliers d'arbres chaque année mais il permet également d'utiliser 64 % d'énergie et 50 % d'eau en moins et contribue à diminuer de 74 % la pollution de l'air par rapport à la production d'une tonne de papier produite avec de la pulpe de bois.

Pour les encres, il en va de même. L'évaluation comparative en termes d'impact sur l'environnement entre les huiles minérales (obtenues à partir de résidus des produits pétroliers) et les huiles végétales est favorable à ces dernières. Elles sont facilement biodégradables, ne contribuent pas à l'effet de serre et n'épuisent pas les ressources naturelles.

La qualité de ces matières premières principales ne cesse de s'améliorer. On peut trouver aujourd'hui un document sans s'apercevoir qu'il a été obtenu à partir de papier recyclé et encre végétale. Ce sont les annonceurs qui demandent aux fabricants de papier de garder un aspect de vieux papier pour montrer leur engagement dans la démarche du développement durable.

Pour plus d'informations : <http://www2.ademe.fr/servlet/KbaseShow?sort=-1&cid=22284&m=3&catid=22464>

## 5. L'eau et l'énergie

Au-delà de la boisson, l'eau est très présente sur les rencontres sportives et constitue un enjeu fondamental, de l'échelon local à l'échelon mondial.

- Récupérer les eaux pluviales utilisables pour le nettoyage. Il est d'ailleurs possible de trouver des récupérateurs d'eau dans les magasins de bricolage, mais des bidons de récupération font l'affaire.
- Utiliser des robinets temporisés à bouton-poussoir ou électroniques.
- Mettre en place des limiteurs de débit sur les douches et les robinets.
- Mettre en place des chasses d'eau économiques.

### L'idée

Inutile d'être plombier pour effectuer le réglage de la temporisation mécanique intégrée dans le robinet; vous pouvez ainsi diminuer la durée du cycle de fonctionnement.



→ Utiliser des robinets d'arrêt au bout des tuyaux d'arrosage qui servent au nettoyage des motos, des VTT, des quads... Prévoir un lieu unique de nettoyage.

→ Surveiller les fuites et le matériel défectueux (robinets) et réparer immédiatement. Une personne peut être responsable des points d'eau.

→ Préserver l'eau en évitant ou en réduisant les substances polluantes.

→ Mettre en place des systèmes utilisant des énergies renouvelables pour :

- la production d'eau chaude. Les douches solaires extérieures sont peu coûteuses et pratiques,
- la production d'électricité, grâce à des lampes extérieures photovoltaïques.

- Limiter l'emploi de piles jetables par l'utilisation de lampes de poches solaires, dynamo et à induction.
- Utiliser des piles et batteries rechargeables associées à des chargeurs solaires.

### L'idée

Une douche solaire est une poche plastique (en PVC noir avec flexible et pomme de douche) qui, exposée au soleil, permet de chauffer en quelques heures l'eau dont on l'a remplie. Une douche solaire qui contient jusqu'à 20 litres d'eau, chauffe l'eau en 2 ou 3 heures (une heure pour obtenir une température de 28 °C). Idéale pour le transport (très légère vidée!), résistante et économique (autour de 15 euros la douche), elle suppose cependant une installation qui garantisse un minimum d'intimité!



- Mettre en place toutes les mesures en terme d'économie d'énergie électrique
- Bannir les chapiteaux lorsque la saison nécessite un chauffage.
- Privilégier les chapiteaux qui laissent entrer la lumière naturelle (éviter les toiles 100% opaques).
- Installer des pancartes près des robinets et des douches incitant aux économies d'eau.
- Utiliser des matériels économes en énergie (éclairage basse consommation, appareils de classe A...).
- Réguler au plus juste la température de l'eau sanitaire (douche).

### Le saviez-vous ?

Quelques matériels encore peu connus (et encore chers aussi!) :

- le spot solaire : muni d'une ampoule LED, les ampoules du futur qui consomment très peu et ont des durées de vie de plusieurs années, et d'un capteur solaire, ce spot se plante dans la terre et peut s'orienter pour éclairer jusqu'à 5 mètres. Il accumule l'énergie solaire le jour et la convertit en électricité qu'il restitue automatiquement la nuit.
- la torche solaire : ses batteries se rechargent uniquement grâce à l'énergie du soleil, ce qui évite l'utilisation de piles polluantes. Offrant une autonomie de 2h30, cette torche solaire légère, étanche et flottante s'adapte aux randos, vélo...
- le chargeur solaire : petit, léger, flexible et pliable, ce panneau solaire fonctionne sous toutes les conditions d'ensoleillement et s'empporte partout. Ainsi, n'importe où, on peut recharger téléphone portable, lampe-torche ou encore tous les accessoires de randonnée comme le GPS ou l'altimètre. Il suffit pour cela que l'appareil à recharger soit muni d'une prise allume-cigare. Écologique et très pratique, ce chargeur solaire permet de recharger une batterie en 5 à 6 heures, si le soleil est au rendez-vous.
- la radio-torche dynamo : quelques tours de manivelle et vous pouvez écouter votre station radio préférée. En plus, il y a une torche orientable à 180°, et vous pouvez même recharger votre téléphone portable avec.

### Le saviez-vous ?

Des sites spécialisés peuvent vous apporter des réponses :

- <http://www.eco-tips.com>
- <http://www.consomacteurs.com>
- <http://www.envirocom.fr>
- <http://www.boutiquesolaire.com>

## 6. Accueil et sensibilisation du public

Au-delà de l'organisation et des sportifs, les manifestations ufolépiennes drainent un important public. Les principes proposés dans ce guide doivent aussi aller vers ce public afin de promouvoir l'engagement de notre fédération pour le développement durable et affirmer la fonction éducative du sport.

- Informer les participants des mesures mises en œuvre par l'organisation.
- Informer le public des différentes localisations des animations (plan distribué à l'arrivée).
- Solliciter les personnalités et athlètes lors de la manifestation afin de promouvoir le développement durable.
- Privilégier la collaboration avec des entreprises d'insertion sociale ou des ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail).
- Présenter des expositions UFOLEP, en lien avec le développement durable et la citoyenneté.
- Organiser une soirée de sensibilisation au développement durable durant la manifestation, pour sensibiliser les participants et le public.
- Faciliter l'accès au lieu de l'événement et les déplacements sur le site des personnes à mobilité réduite (et autres handicaps).
- Assurer l'accueil et la surveillance des participants et du public sur les espaces protégés.
- Prévoir la présence sur le site de bénévoles « ambassadeurs » du développement durable auprès du public et des participants.
- Former des bénévoles de l'organisation au développement durable (bar, etc...).
- Informer toutes les personnes impliquées dans l'organisation de la manifestation de la démarche « développement durable ».
- Appliquer une charte fair-play et éthique aux sportifs.
- Diffuser auprès du public une « charte » du spectateur sportif éco-citoyen.
- Réaliser et diffuser auprès des participants une « charte » du sportif éco-citoyen.
- Briéfer les participants, prendre le temps de leur expliquer certaines règles de conduite, de présenter et de commenter la charte du sportif éco-citoyen.

### Le saviez-vous ?

L'UFOLEP dispose de nombreux outils destinés à montrer son engagement pour le développement durable. Chaque organisateur peut donc demander, pour mettre en avant sa démarche :

- Un diaporama UFOLEP et développement durable
- Le présent guide
- La stratégie nationale UFOLEP sur le développement durable
- Les expositions spécifiques « sport et développement durable »
- Le label associatif spécifique « développement durable »
- Les nombreux outils construits en partenariat (guide et vidéos du sportif éco-futé, outil ADERE, etc.)
- Le graphisme type à adapter pour la réalisation de verres réutilisables

- Afficher une charte éthique de la manifestation.
- Prévoir la présence de bénévoles qui veillent au bon déroulement de la manifestation.
- Être attentif aux pollutions sonores (place des hauts parleurs...).
- Prévoir des animations pédagogiques sur le développement durable en s'appuyant sur les outils UFOLEP (santé, eau, etc.) ou ceux d'autres partenaires tels que la Ligue de l'enseignement (Planète Enjeux, etc...).
- S'assurer qu'un à deux bénévoles seront présents tout au long de la manifestation pour sensibiliser au système de tri des déchets mis en place sur le site.
- Proposer au public des animations sportives ou autres (culturelles, etc.)

Par ailleurs, il est impératif d'assurer la sécurité des sportifs et du public (balisage et information) et de définir des itinéraires d'évacuation et de canalisation du public.

## 7. L'économie et l'éthique



Contrôler les achats : des coûts particulièrement bas (tee-shirts, ballons...) peuvent cacher des pratiques douteuses (travail des enfants, non-respect du droit du travail, temps de travail non respecté, etc.).

Favoriser :

- les fournisseurs locaux,
- l'agriculture bio (même pour le coton),
- le commerce équitable,
- les produits recyclés (tee-shirts, gadgeterie, papier, etc.).



Informez sur la démarche de la manifestation.

Privilégier la collaboration avec des entreprises d'insertion sociale ou des centres d'apprentissage par le travail.

Privilégier la qualité à la quantité, quitte à proposer des T-shirts payants ou à 1 € symbolique : «Des T-shirts de qualité sont portés ! »

S'assurer de l'intérêt de fournir des T-shirts à tous : les produire en fonction des besoins réels.



### Le saviez-vous ?

Depuis 1995, le Collectif de l'éthique sur l'étiquette, dont l'UFOLEP fait partie, demande à la grande distribution de s'assurer de la bonne qualité sociale des produits qu'elle commercialise, de promouvoir le progrès social chez ses fournisseurs et d'offrir des garanties à ses clients. Le Collectif de l'éthique sur l'étiquette poursuit trois objectifs :

- sensibiliser les consommateurs afin qu'ils soient attentifs à la qualité sociale des produits qu'ils consomment et développent une exigence à cet égard.
- développer la pression des consommateurs en direction de la grande distribution et des pouvoirs publics, afin de les inciter à la création d'un label social. En garantissant le respect des droits sociaux fondamentaux, ce dernier permettrait de contribuer au progrès social dans le monde.
- à terme, créer un label social avec des entreprises et les pouvoirs publics. Ce label devra :
  - garantir aux consommateurs les bonnes qualités sociales de leurs achats,
  - contribuer à un meilleur respect des droits de l'Homme au travail, mais aussi au progrès social dans le monde.

Pour votre manifestation, un collectif local peut vous aider.

Pour plus d'informations : <http://ethique-sur-etiquette.org/>

P.S. : Le collectif, en collaboration avec l'UFOLEP, a créé des outils spécifiques aux achats sportifs (Flyer Achetez le bon T-shirt !, questionnaire Pour des achats sportifs responsables... Jouez le jeu !). N'hésitez pas à les commander auprès de l'UFOLEP !

## 8. Les déchets

En premier lieu il faut s'appliquer à limiter la production de déchets, comme nous l'avons déjà évoqué dans les parties précédentes.

### Pour le secrétariat, l'information sur la manifestation, la communication des résultats

- Favoriser la communication par Internet : courriers électroniques, page Web de présentation de la manifestation, résultats visibles voire téléchargeables sur un site...
- Si vous utilisez du papier : imprimer en recto verso.
- Limiter l'utilisation de papier pour les affiches, tracts... privilégier les grandes banderoles éventuellement réutilisables.
- Mettre en place des pénalités sportives (lorsque l'épreuve donne lieu à un classement) en cas de mauvais comportement.

Cependant, il est impossible d'organiser une manifestation avec zéro déchet, il faut donc les collecter et les éliminer du site.

### La collecte sélective

- Solliciter l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) ou les acteurs de la collecte sur le territoire avant la manifestation pour diffuser des documents d'information sur le tri sélectif, voire parrainer la manifestation.
- Se renseigner sur le mode de collecte déjà organisé sur le territoire où a lieu la manifestation (communes ou communautés de communes, syndicats mixtes...). Inutile de trier papier, métal, plastique... si tout est mis ensuite dans le tout-venant à l'issue de la manifestation.
- Prévoir des poubelles dans tous les lieux de rassemblement (aire de parking, repas, ravitaillements...) mais aussi sur les parcours quand il s'agit de randos... Il faut prévoir des poubelles adaptées au type d'épreuves.
- Disposer des bacs à quelques dizaines de mètres après les lieux de ravitaillement pour récupérer, voire trier les déchets (sachets de barres énergétiques, emballages divers, gobelets...)
- Associer à ces poubelles une information claire, visible de tous, compréhensible par les enfants (utiliser des schémas et dessins) et succincte sur le tri des déchets. Cette information peut-être reprise s'il existe un document fourni aux participants (itinéraires avec les lieux de collecte des déchets, plan du site, fiches de notation...).
- Le compostage des déchets alimentaires peut-être envisagé si un accord est passé au préalable avec un agriculteur, un jardinier par exemple.
- Mettre à disposition du public des cendriers de poche (cendrier consigné ?)
- Attention : ce n'est pas parce que certains déchets sont biodégradables qu'il ne faut pas les collecter !

### L'élimination des déchets du site

- Une fois collectés, regrouper les déchets (par type si le tri est opéré) sur un lieu central prévu à cet effet, ou sur plusieurs lieux s'il y a accord avec l'opérateur local de collecte
- Cela suppose d'avoir préalablement estimé la quantité. Rien de plus démobilisant pour les participants à faire le bon geste que des poubelles qui débordent. Cela suppose également d'avoir programmé le ramassage des déchets du site. Certaines communes en milieu rural ont une collecte hebdomadaire !
- Prévoir une équipe de bénévoles qui ramasse les ordures abandonnées, notamment dans la nature.

Enfin, la gestion des déchets sur la manifestation peut-être une occasion de sensibiliser les participants sur leurs pratiques en la matière.

- Contacter les acteurs du territoire dans le domaine avant la manifestation (Sivom, déchetterie, usine de recyclage...). Ils pourraient être intéressés pour parrainer la manifestation, ou diffuser des documents d'information sur le tri...
- Faire des points de collecte, des lieux d'information (affichage ou bénévoles).

## L'idée

Certaines organisations sportives de l'UFOLEP ou d'autres fédérations ont mis en place des dispositifs intéressants sur des manifestations de masse pour récupérer les déchets liés au ravitaillement (sachets barres énergétiques, emballages divers, gobelets). Des bacs sur roulettes en toile sont utilisés pour récupérer ces déchets. Ils sont disposés à quelques dizaines de mètres après les lieux de ravitaillement. De plus, ces bacs peuvent aussi être des supports de messages pour les sportifs ou des supports pour des partenaires.

## 9. Et les manifestations de sports mécaniques

L'UFOLEP ne souhaite pas stigmatiser certaines formes de pratique. Les sports mécaniques attirent de nombreux contradicteurs en raison des nuisances, non contestables, qu'ils génèrent. L'occasion est donnée de porter des efforts particuliers sur ces manifestations. Cette partie a été conjointement rédigée par les commissions nationales sportives sports mécaniques auto, moto et véhicules nautiques à moteur.

Les dégâts possibles causés par les sports mécaniques sont multiples et peuvent être répertoriés en deux familles :

- les atteintes portées à l'environnement,
- les atteintes portées aux personnes fréquentant ces pratiques.

### Les atteintes à l'environnement

- les dégradations des chemins et terrains empruntés fréquemment par des véhicules tout terrain équipés de pneus crampons,
- les chemins rendus impraticables,
- la faune effrayée,
- les branches cassées, arbres coupés pour faciliter les passages ou les parcours,
- les empierrements déplacés,
- les pollutions nombreuses (notamment olfactives),
- les émissions de fluides,
- les émissions de gaz à effet de serre etc.

Les conséquences peuvent être assez graves pour les environnements traversés.

### Les atteintes portées aux personnes fréquentant ces pratiques

- la pollution sonore pour les pilotes et le public,
- les problèmes de santé liés aux chocs et traumatismes pour les pilotes suite aux chutes possibles, Il est important de ne jamais négliger les consignes de sécurité spécifiques à ce type de manifestations.

Certaines dispositions particulières à l'UFOLEP sont mises en œuvre, qui viennent en complément des préconisations contenues dans ce guide.

Les participants à une compétition de sports mécaniques stationnent pendant un à deux jours, bien souvent avec leur famille, sur un parc qui leur est réservé. Il est possible de limiter les nuisances et la pollution du site :

- inciter les participants à ne pas jeter leurs détritiques ou les abandonner par terre à leur départ en distribuant des sachets pour les récupérer ou des poubelles disséminées dans le parc (souvent utilisation de tonneaux à vider) ;
- évacuer les déchets et remettre le site en état le plus rapidement possible afin d'éviter la dissémination des papiers et déchets divers ;
- sur les terrains lors des compétitions, mettre en place des bacs pour la récupération des pièces mécaniques cassées.

### Concernant les fluides

- prévoir une station de lavage avec un bassin de décantage des eaux usées, station de lavage pouvant être alimentée par l'eau de pluie récoltée dans un bassin creusé sur le terrain même,
- interdire le lavage n'importe où sur le parc,
- privilégier le lavage haute pression qui est moins consommateur d'eau,
- prévoir un récipient de récupération des huiles moteur qui pourra être évacué par la suite en déchetterie et interdire tout épandage à même le sol,
- obliger à mettre en place une bâche sous le véhicule avant intervention,
- en jetski, interdire tout ravitaillement sur l'eau ou sur la plage.

Dans les règlements nationaux des sports mécaniques, la pollution sonore est réglementée.

Avant la compétition, penser à développer des partenariats avec des professionnels pour la récupération des pneumatiques, des fluides, lors des compétitions ou en direction des membres du club pour les entraînements. Dans les associations, préconiser l'usage de pièces de réemploi pour la construction ou la réparation des véhicules. Les pneus rechapés sont aussi intéressants dans la démarche de réutilisation de matériaux.

A chaque manifestation, s'assurer d'avoir rempli le dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 si les listes locales l'imposent. Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter le calendrier national des sports mécaniques de l'UFOLEP.



## 10. L'évaluation et les éléments qui y sont associés

De manière plus globale, d'autres actions peuvent être menées.

### **Une information spécifique en direction des populations des villes concernées et des pratiquants**

- effectuer des actions spécifiques en direction des quartiers défavorisés,
- associer les scolaires à la manifestation,
- favoriser la mixité générationnelle,
- localiser la manifestation dans des quartiers « difficiles ».

### **Des dispositions en matière de sécurité, d'hygiène et de santé des participants**

- informer préalablement les participants sur la durée et l'intensité de l'effort et leur donner les conseils indispensables,
- évaluer la capacité des pratiquants afin d'accompagner les personnes en situation difficile,
- mettre en place un dispositif d'encadrement,
- exiger un niveau suffisant en matière d'assurance individuelle des participants,
- organiser un dispositif d'assistance médicale et de secours pendant la manifestation.

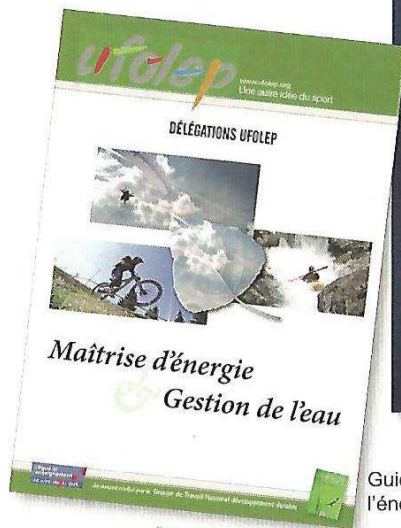
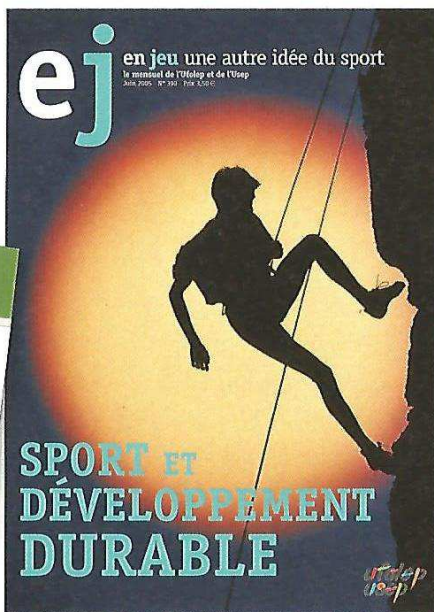
Pour plus d'idées d'actions, n'hésitez pas à consulter l'Agenda 21 du sport français et la stratégie nationale développement durable du sport.

### **S'évaluer**

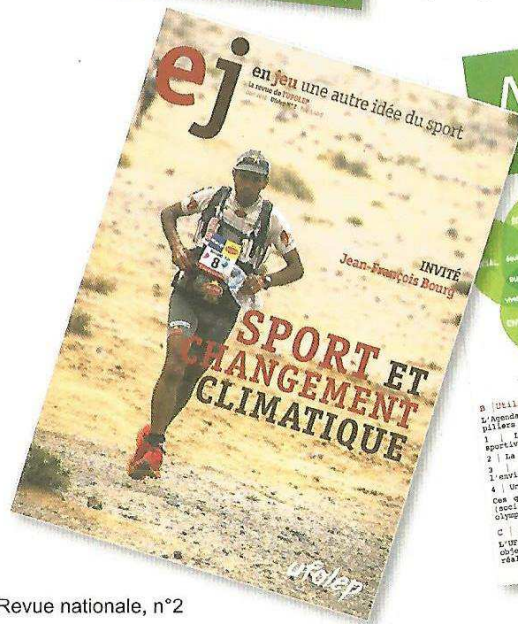
- Faire un bilan des actions mises en œuvre lors de la manifestation en faveur du développement durable.
- Faire connaître le bilan développement durable de la manifestation, utiliser des supports papier (recyclés, labellisés) ou électroniques pour diffuser.
- Réaliser votre auto-diagnostic environnemental gratuitement grâce à l'outil ADERE ([www.evenementresponsable.org](http://www.evenementresponsable.org))

adere | Auto Diagnostic Environnemental  
pour les Responsables d'Événements

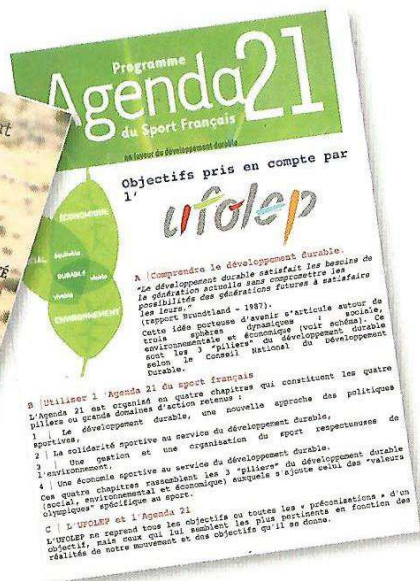
Revue fédérale,  
n° 390.



Guide de la maîtrise de  
l'énergie et gestion de l'eau



Revue nationale, n°2



L'agenda 21 du sport français  
décliné par l'UFOLEP



Déjà parus à l'UFOLEP

Valoriser et animer votre territoire rural

Pratiques et sensations au naturel

Mon Pass-port « Ecole de sport »

Sport & Handicaps : pour des pratiques multisports et partagées

Le certificat de qualification professionnelle

Sport – Education – Insertion

Livret Bien-être actif

**Pour plus d'informations sur d'autres réseaux**

Le guide « Le développement durable au cœur des organismes sans but lucratif »

Le centre de ressources / espace collaboratif de la mission Sport et  
Développement durable du Ministère chargé des sports  
(<http://www.developpement-durable.sports.gouv.fr/>)

**Pour vous faire accompagner par une structure extérieure, nos partenaires :**

- ATEMIA, [www.atemia.org](http://www.atemia.org)

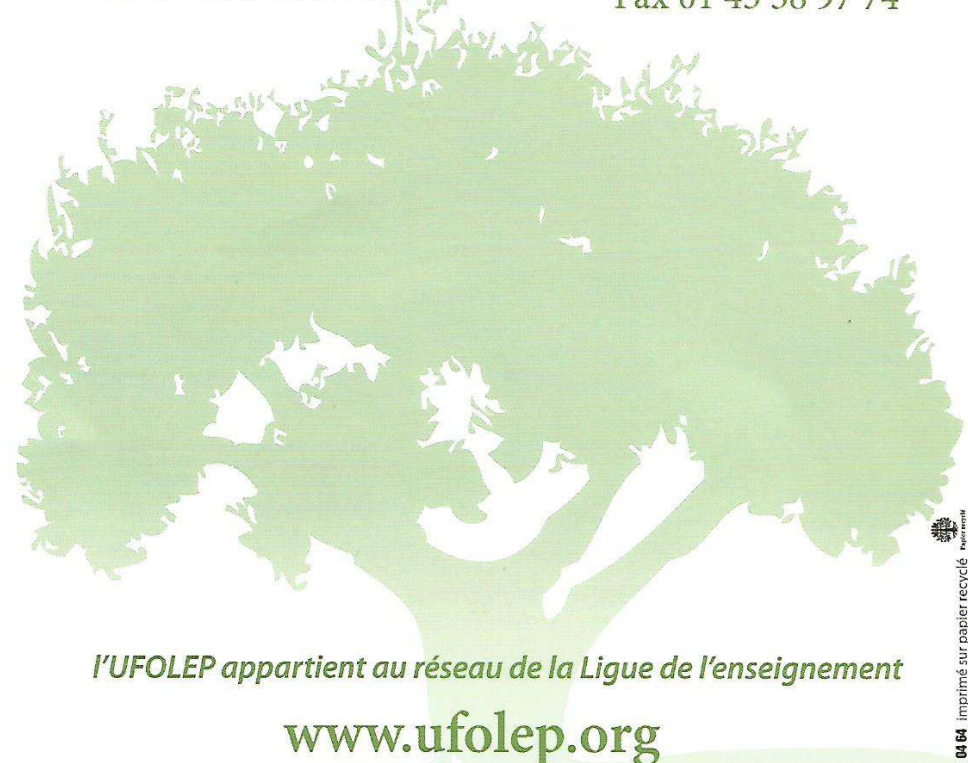
- SVPlanète, [www.svplanete.blogspot.fr](http://www.svplanete.blogspot.fr)

# ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

3, rue Récamier  
75341 Paris CEDEX 7

Tél. 01 43 58 97 71  
Fax 01 43 58 97 74



*l'UFOLEP appartient au réseau de la Ligue de l'enseignement*

[www.ufolep.org](http://www.ufolep.org)

02 38 51 04 64 imprimé sur papier recyclé

